



AMAP Association Coloquinte

Contrat Porte-monnaie

Oeufs & Légumes, Plants

Année 2023-2024

Les contractants :

Le présent contrat est passé entre :

Les producteurs :

Association Coloquinte, maraîchers,
Demeurant :
415, route d'Arpigny - 74250 Marcellaz
Tel : 06 52 98 39 79
E-mail : ferme@coloquinte.org

L'adhérent :

M(me).....
Demeurant
.....
Tel :
E-mail :
Numéro d'adhésion :

Contenu du contrat :

Le présent contrat est passé pour un approvisionnement **d'œufs et de légumes biologiques sur l'année et de plants de légumes biologiques au printemps**, par les agriculteurs, dans le cadre de l'AMAP Manger Mieux Ici, dans le respect de la charte d'engagement mutuel signée au préalable par l'adhérent et les producteurs.

Le principe du porte-monnaie est un moyen de permettre aux paysans d'avoir une avance pour lancer leur production et permet à l'adhérent de choisir parmi l'étalage de chaque distribution, selon son envie et besoin.

Les adhérents avancent une somme d'argent, de laquelle sera retiré, au fil des semaines, le prix des œufs, légumes & plants effectivement emportés.

Termes du contrat :

• Calendrier :

Le présent contrat est élaboré pour une saison de **1 an**, avec des distributions **les mercredis des semaines impaires, entre 18h et 19h :**

pour fin 2023 : 22/11 ; **06/12 Gross distrib** ; 20/12 ;

pour 2024 : 03/01/24 ; 17/01 ; 31/01 ; 14/02 ; 28/02 ; 13/03 ; **27/03 Grosse Distrib** ; 10/04 ; 24/04 ; 08/05 ; 22/05 ; 05/06 ; **19/06 Gross distrib** ; 03/07 ; 17/07 ; 31/07 ; 14/08 ; 28/08 ; 11/09 ; 25/09 ; 09/10 ; 23/10 ;

- **Formule Porte Monnaie:**

Le paiement des produits se fera sous forme d'avance **Porte-monnaie**.

Au fil des semaines, le prix des produits effectivement emportés sera déduit du Porte monnaie.

Si le porte monnaie est vide avant la fin de l'année, il sera possible de le recharger.

Si le porte monnaie est en excédent à la fin de l'année, la somme pourra être reconduite sur l'année suivante.

- **Porte-monnaie possibles:**

Un porte monnaie de 50€

Un porte monnaie de 100€

Un porte monnaie de 200€

Un porte monnaie de 300€

Un porte monnaie de 400€

Une seule modalité de paiement :

En une seule fois pour la totalité de l'année, au moment de l'engagement

en NOVEMBRE pour un montant de €

payé en espèce ou par chèque **à l'ordre de l'association Coloquinte, à la date de signature du contrat.**

RAPPEL : le principe de l'AMAP repose sur l'avance à l'agriculteur pour sa trésorerie, ainsi le règlement doit être établi et remis aux producteurs à la signature du contrat.

AMAP Association Coloquinte - Oeufs, Légumes & Plants 2023/24

RECU PRODUCTEUR

L'AMAP Association Coloquinte, accuse réception du paiement d'un Porte monnaie d'Oeufs, Légumes & plants pour l'année 2023/2024

pour M(me)..... qui confirme ici son engagement de paiement

pour un montant de : € réglé par :

Distribution à la Mairie de Mieussy, les mercredis des semaines impaires, entre 18h et 19h

Fait à Mieussy, le

signature du producteur :

Producteur :

Association Coloquinte - Jardins tribu terre

Mickey 06 52 98 39 79

ferme@coloquinte.org

L'association Manger Mieux Ici :

amap@mangermieuxici.org

Référent :

AMAP Association Coloquinte - Oeufs, Légumes & Plants 2023/24

RECU ADHÉRENT

L'AMAP Association Coloquinte, accuse réception du paiement d'un Porte monnaie d'Oeufs, Légumes & plants pour l'année 2023/2024

pour M(me)..... qui confirme ici son engagement de paiement
pour un montant de : € réglé par :

Distribution à la Mairie de Mieussy, les mercredis des semaines impaires, entre 18h et 19h

Fait à Mieussy, le

signature du producteur :

Vos contacts pour la saison :

Producteur :

Association Coloquinte - Jardins tribu terre

Mickey 06 52 98 39 79

ferme@coloquinte.org

L'association Manger Mieux Ici :

amap@mangermieuxici.org

Référent :